Cours de géographie pour concours CRPE

Les modes de représentation globale de la Terre et du monde..... 2
Regards sur le monde : Des espaces organisés par les sociétés humaines 6
Centres et périphéries européennes..... 10
L'Union Européenne 14
Les facteurs de diversité du territoire français..... 18
Les paysages urbains 19
Les paysages ruraux et industriels..... 21
Commerce, service, tourisme et loisirs..... 23
Réseau urbain 25
Aires d'influence des grandes villes 25
Les grands axes de communication..... 26

Les modes de représentation globale de la Terre et du monde

Dans le programme de géographie, l'élève est amené à « découvrir et comparer les différentes représentations globales de la Terre et du monde ». Ce premier contact avec la géographie va **permettre à l'enfant d'élargir sa perception du monde à travers la mise en place des grands repères spatiaux**.

Travail fondamental pour que l'élève puisse :

- **comprendre le monde** qui l'entoure
- construire les **bases d'une démarche géographique** (j'observe, je décris, je compare)
- commencer à **développer un esprit critique** face aux documents qui lui seront proposés

Deux catégories de documents :

- **représentations globales de la Terre** (globe, planisphère, etc.)
- **représentations globales du monde** (cartes et images)

Parmi les grandes types de documents utiles à la géographie (texte, graphique, …), le choix se porte donc en premier lieu sur le plus représentatif de tous : l'image. Il s'agit pour les élèves de comprendre qu'il est possible, grâce à la carte et l'image, de représenter les nombreux phénomènes qui touchent le monde.

Les représentations globales de la Terre (globe et planisphères)

Globe, mappemonde et planisphère

Globe et planisphères tentent de proposer deux visions différentes et entières de la Terre. La première est sphérique alors que la seconde est horizontale.

- **Le globe terrestre**

Il semble aujourd'hui être dépassé par des formes de représentation plus modernes. Mais c'est la **représentation la plus exacte de la Terre**. Il peut donc servir de transition idéale vers la « carte plane » par des jeux de localisation et de transposition. Son seul défaut, qui explique le succès des planisphères, réside dans le fait que l'enfant ne peut voir la totalité des océans et continents d'un seul coup d'œil.

- **La mappemonde**

C'est une **représentation plane de la Terre qui conserve la forme circulaire**.
A l'origine, représentation du monde en deux hémisphères. C'est un document d'histoire plus que de géographie, mais on la retrouve souvent pour montrer la grande diversité et l'ancienneté des représentations de la Terre.

- **Le planisphère**

C'est une **transposition à plat d'un monde sphérique** : aucun planisphère ne peut être exact puisque **toute représentation plane d'un espace courbe engendre des déformations** sur les longueurs, les angles ou les surfaces. Il faut donc choisir un mode de projection adapté à son discours cartographique. De manière générale, il existe 3 grandes familles de projection.

Les trois grandes familles de projections

- **La projection cylindrique**

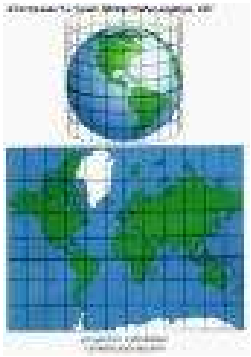

C'est **la plus classique** (notamment celle de Mercator). C'est celle qu'on retrouve dans la plupart des manuels.
Limites : ce n'est **pas une reproduction fidèle et réaliste** de la Terre : (**agrandit de plus en plus les surfaces au fur et à mesure que l'on s'éloigne de l'équateur :** Les parallèles y sont progressivement espacés à mesure qu'ils s'éloignent de l'équateur : le Groéland et tous les pays de l'Arctique sont surdimensionnés, l'hémisphère nord est hypertrophié**)**. De plus, il s'agit d'une œuvre « géocentrique » qui traduit une **vision singulière et relative du globe** par les sociétés (construction qui repose sur la centration de son propre pays ⇨L'espace mondial est décliné autour et en fonction de soi ⇨ La distance à partir de cette centralité devient un facteur essentiel pour expliquer le regard porté sur les ailleurs).

Il n'y a pas lieu, en cycle 3, d'entrer dans ce genre de considérations. En revanche, il est possible en classe de montrer quelques planisphères centrés sur des continents ou des pays différents et faire apparaître ainsi la relativité de la notion de centre du monde.

- **La projection polaire**

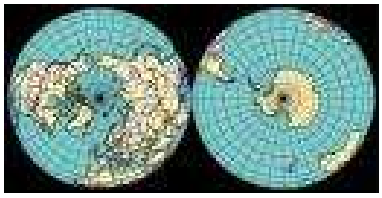

Positionne au centre de la carte les deux pôles. Ce type de représentation se développe dans les manuels du second degré car il est utile pour montrer la **domination des grandes puissances mondiales** face aux pays en devenir. Ce qui frappe à 1ère vue, c'est la **place importante de l'hémisphère Nord** alors que le Sud apparaît comme marginalisé et déformé (surtout au niveau des distances océaniques).

Peu d'exemples de projections polaires dans les manuels de cycle 3, la volonté étant de ne pas brouiller dès le départ la mise en place des grands repères spatiaux. Mais peut être utilisé pour préciser les différentes visions du globe (et éventuellement vérifier leur compréhension de l'espace).

- **La projection oblique**

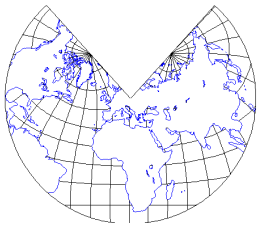

Elle permet de changer d'échelle. Il ne s'agit pas de représenter la Terre dans sa totalité mais **d'analyser plus précisément une portion du territoire**.

Ce dernier type de projection montre qu'il existe un **vecteur incontournable** à toute représentation de la réalité spatiale : **l'échelle**. Elle est le **rapport de réduction entre la réalité du terrain et la transposition cartographique** (= fraction).
Petite échelle : le dénominateur est grand (1 / 5 000 000e ⇨ 1 cm sur la carte = 50 km en réalité)
Grande échelle : le dénominateur est petit (1 / 25 000e ⇨ 1 cm = 250 m)
Souvent complexe à appréhender par les enfants qui saisissent mal qu'une grande échelle montre du petit alors que la petite échelle montre du grand, l'utilisation de l'échelle est pourtant nécessaire tout au long du cycle 3.
Au-delà du simple calcul des distances, l'élève comprendra le monde qui l'entoure par des changements successifs d'échelle. Chaque changement lui permettant de découvrir des informations différentes et, au final, d'avoir une vision globale et claire de l'organisation du territoire.

Les programmes insistent sur cette logique d'emboîtement des espaces (« La France, un territoire organisé à différentes échelles ») et la « Mise en relation des documents divers à différentes échelles » est une compétence spécifique que l'enfant doit maîtriser à la fin de l'école primaire.

Les multiples représentations du monde : la carte et l'image

L'élève va devoir commencer à lire le monde. Les programmes excluent les autres catégories de documents (textes, statistiques, etc.) pour se concentrer sur le binôme le plus évident de l'analyse du monde : la carte et l'image.

La carte

Document originel, classique et incontournable, la carte est l'outil privilégié du géographe. Depuis de nombreuses années cependant, par souci de rénovation des pratiques pédagogiques et grâce aux progrès des techniques, l'enseignement de la géographie utilise pour ses représentations du monde une très grande variété de documents : (cf. doc. d'application)

- photo au sol, aérienne, image satellite
- film documentaire ou d'auteur, vidéo d'artiste
- sommaire d'un portail ou moteur de recherche d'un « site géographique »
- utilisations moins conventionnelles (décor, logo, publicité, peinture, cinéma, caricature, …) et tous les détournements de la carte et du paysage par les artistes ou les publicitaires.

Deux constats :

- L'enseignement de la géographie a étendu son regard sur le monde à des supports moins « conventionnels » ⇨ hiérarchie des supports : ceux qui resteraient dans la norme (carte) et ceux qui seraient aux marges.
- Le ludique n'est pas à exclure ⇨ deux catégories ? (cartes : images tristes, et images joyeuses)

Il existe une très grande diversité des représentations cartographiques. Elles ont cependant toutes pour objet de **découvrir un territoire et d'indiquer sur celui-ci un ou plusieurs phénomènes**.
On peut distinguer **trois catégories de cartes : topographiques, thématiques, et les modèles**.

- **La carte topographique**

Elle représente tout ce qui est visible à la surface du sol (relief, végétation, hydrographie, habitations, etc.)
Autres indications : limites administratives, toponymie, distances.
Difficultés de lecture (légende souvent trop détaillée pour les élèves du primaire), mais ce sont des cartes qu'il faut savoir utiliser en classe car elles permettent un réel apprentissage de la géographie :

- localisation
- analyse des grandes formes du relief
- travail autour des noms de lieux, etc.

Ces cartes **donnent un détail qui varie en fonction de l'échelle choisie**.

- **Les cartes thématiques**

Il existe autant de cartes thématiques qu'il existe de thèmes à cartographier.
Majoritairement présentes dans les manuels scolaires, elles sont la **traduction spatiale d'une analyse géographique**.
Elles peuvent être simplement **descriptives** (représentent un phénomène donné, par ex carte des densités) ou bien **de synthèse** (croisent des informations pour faire passer du sens).

- **Le modèle**

C'est une représentation théorique de la réalité. En s'affranchissant des contingences de la carte (échelle, réalisme, etc.) le modèle dresse des hypothèses sur l'organisation de l'espace.
Il est possible d'élaborer avec les élèves des modèles simples. Cela leur permet de construire leurs savoirs, notamment par le biais de la conceptualisation.

Impératifs à la lecture ou à la construction de cartes :

- **le titre** : renseigne sur le territoire et le phénomène présenté
- **l'échelle** : donne la dimension de l'espace à traiter, permet une vision pertinente et adaptée d'un problème à résoudre
- **la légende** : représente le véritable mode d'emploi de la carte (indispensable pour sa lisibilité et sa compréhension)

  Deux types d'inscriptions : ce qui concerne la **structure** (phénomènes observés, relief, etc.) et ce qui touche à la **dynamique de la carte** (flux, interfaces, etc.)

L'image

Quels que soient les supports de diffusion, les images sont pour l'essentiel des **photographies**.
Les élèves sont sensibilisés, dans leur vécu, à l'image (télévision, magazines, publicités, etc.). Elle est un **support aujourd'hui indispensable** à toute pratique pédagogique.

Son maniement nécessite néanmoins de nombreuses précautions :

- Toutes les images sont des **représentations figées** de la réalité à un instant précis ⇨ elles doivent donc être **datées** pour être utilisables.
- **Les prises de vue sont multiples** (axe horizontal, oblique ou vertical) ⇨ peuvent **restreindre la vision** du monde observé.
- L'image n'est pas le réel. Elle peut avoir **plusieurs sens** (fruit de l'élaboration d'un message par un auteur) et l'élève devra apprendre à **décrypter cette polysémie**.

La photographie (prise au sol, d'avion ou image produite par des satellites)
C'est le moyen le plus rapide et le plus économique pour saisir un paysage. Ces images fixes sont très utiles aux pédagogues. Cependant leur analyse n'est pas aisée. L'idéal est de combiner les prises de vue et d'opérer des changements d'échelle. Mais cette procédure est difficile à appréhender par des enfants de cycle 3
Depuis une vingtaine d'années, les programmes de géographie placent l'étude des paysages au centre des apprentissages. Ces illustrations sont donc des médiateurs indispensables pour que les élèves se familiarisent avec la connaissance des territoires et leur organisation.
Le rôle de l'enseignant sera ici primordial puisqu'il devra initier l'enfant au maniement de ces outils, à leur sens et à leur langage.

Regards sur le monde : Des espaces organisés par les sociétés humaines

Zones denses et vides de la planète

Qu'est devenu l'écoumène ?

Cette partie renvoie à la connaissance de l'espace habité par les hommes; cet espace est connu sous le terme d'origine grecque d'oekoumène ou écoumène. La définition pose deux principes, celui d'une terre entièrement habitée mais aussi celui du contraste entre des espaces vides et d'autres peuplés, principe par lequel cette question est abordée dans tous les programmes.
Aujourd'hui la Terre est habitée par plus de 6,314 milliards d'êtres humains en 2003 portant la moyenne de densité à 45,8h/km²; les inégalités sont tjrs très fortes et même croissantes.

Des outils d'observation

L'exercice de lectures des cartes, par points ou en plage colorée, est souvent privilégié. Ainsi dès l'école primaire, on recourt à l'utilisation de cartes de type planisphère aux projections diverses.
La carte présentant la répartition de la population dans le monde permet de distinguer les grands contrastes de l'écoumène par le biais de la densité de population. D'autres outils sont utilisés comme le globe ou encore la photographie spatiale couvrant une bonne portion de la planète (à ne pas confondre avec une image satellitale). Ces outils permettent de constater aisément les modalités de peuplement. Globalement les chiffres et observations cartographiques rendent compte des déséquilibres élevés; la densité rend compte de ces inégalités.

La densité, une notion relative

La densité mesure un rapport moyen entre le nombre d'habitants et la superficie d'un territoire. C'est seulement la combinaison de la densité et du niveau de vie qui permet d'apprécier des situations de surpeuplement, lorsque les ressources disponibles sur un territoire ne permettent pas de subvenir aux besoins les plus élémentaires de la population présente. Certaines densités peuvent sembler élevées dans l'absolu, mais elles peuvent être vécues avec une intensité variée, les conditions de vie étant fort contrastées.
D'autres paramètres sont à considérer; le PIB/hab ou un IDH élevés suffiront à oublier la forte densité, même si elle occasionne quelques gênes; à l'inverse un faible IDH ou PIB/hab, aggravés par une faible croissance économique, s'accompagnent souvent de situations dramatiques de malnutrition, sous nutrition, de chômage structurel énorme, de difficultés de logement.
Mais la densité traduit mal en général la réalité spatiale de la distribution du peuplement sur le territoire dont la surface a été prise en compte, elle doit toujours être corrigée. La Chine avec 1,3 milliards d'habs en 2003 fait figure d'état très peuplé. Ce qui est vrai dans l'absolu, alors que sa densité moyenne de 132hab/km² est à peine supérieure à celle de la France (un peu plus de 110hab/km²). Cette densité chinoise est peu significative dans la mesure où 90 de sa population se concentre sur 10% du territoire à l'Est du pays.
En France, rappelons que près de 80% de la population vit sur 15% du territoire.

Pratique de classe : *les zones de fort et de faible peuplement sont localisées et nommées sur le globe. Les grandes agglomérations urbaines sont situées. Des exemples librement choisis permettent d'illustrer les contrastes. On compare des territoires à forte augmentation de populations à des territoires à faible augmentation de population. Les élèves découvrent la complexité des rapports entre la densité de la population d'une part, la richesse et la pauvreté d'autre part.*

Les pleins

Les grands foyers de peuplement dans le monde : les grands foyers de peuplement sont au nombre de quatre. Trois sont asiatiques : **l'Asie orientale** (plus de 1,5 milliards d'habs), **l'Asie méridionale** (plus de 1,4 milliard), **l'Asie du sud-est** (près de 400 millions), regroupant plus de la moitié de la population mondiale; le quatrième est **l'Europe** (plus de 500 millions). Les deux premiers foyers, fort anciens, remontant à l'antiquité, abritent respectivement les deux géants de la planète par leur population, la Chine avec 1,3 milliards d'habs et l'Inde avec 1 milliards, pourtant trois fois plus petite par sa superficie. D'autres foyers ont acquis une importance croissante : ceux du "Nouveau Monde" avec **le nord-est des Etats-Unis**, **le "Sudeste" brésilien** et la **région**

centrale du Mexique, mais aussi de l'"Ancien Monde" comme **le Nigeria** et **la bordure du golfe de Guinée**, le **pourtour de la mer Méditerranée**, ou au cœur de l'Indonésie avec **l'île de Java**.
Aujourd'hui la population urbaine est désormais majoritaire au plan mondial. L'Europe et surtout les EUA sont largement et précocement urbanisés, mais le processus se généralise. **La littoralisation**, un processus ancien, accompagne largement ce mouvement, puisque un terrien sur deux habite un espace côtier ou proche de la mer aujourd'hui.
Des pleins en Europe et en France : avec 10% de la population mondiale sur 4% des terres émergées, **l'Europe** est un des grands foyers de peuplement de la planète même si sa part recule. Ce peuplement présente une disposition polarisée autour de la "banane bleue", zone de la mégalopole correspondant aux plus fortes densités. **En France**, avec près de 110 hab/km², la densité est inférieure à la moyenne européenne et à celle de tous nos voisins, excepté l'Espagne. La répartition de la population française est très inégale selon les contrées. Le territoire est peu homogène. Quatre grands types d'espaces peuplés peuvent être distingués en France métropolitaine : la région urbaine parisienne, en expansion, groupant plus de 18% de la population nationale, les aires urbaines métropolitaines, les régions littorales regroupant le tiers de la population, et les grands couloirs et grandes vallées. Quelques espaces par contre sont peu peuplés; on évoque souvent la diagonale continentale du nord-est au sud-ouest se prolongeant au-delà des frontières.

Des vides

Les vides correspondent à des zones de faible occupation, des déserts humains; il s'agit d'espaces aux conditions naturelles difficiles. Cela correspond à plus des deux tiers de la surface des terres émergées (134 millions de km²). Les trois éléments les plus limitatifs pour la continuité de l'occupation humaine sont le froid (plus que le chaud), le sec (plus que le trop arrosé) et l'altitude qui provoque l'aridité et le manque d'oxygène, à condition qu'elle soit suffisante pour être un obstacle et insuffisante pour attirer les activités liées au tourisme d'hiver. Les déserts froids l'emportent largement. Les déserts arides sont, par l'absence d'eau, inhospitaliers aux êtres humains, à l'exception de la survivance d'oasis traditionnelles, du recours à de grandes travaux hydrauliques de dérivation ou de l'utilisation de l'eau des nappes profondes grâce à des moyens techniques et financiers importants.

Des dynamiques démographiques

Quelle que soit l'influence des facteurs géographiques, le géographe recourt aux dynamiques démographiques dans le temps et dans l'espace pour expliquer l'importance d'un peuplement, sa dynamique et son évolution.
La notion de **transition démographique** identifie trois phrases de croissance différenciée. A une très longue période préalable de régime démographique traditionnel (ou ancien) caractérisé par une croissance faible a succédé une phase de croissance forte, c'est la transition démographique proprement dite : le taux de mortalité recule rapidement alors que la natalité reste élevée dans un premier temps, avant de diminuer à son tour. A cette phase de forte croissance ou "d'explosion démographique", succède une période de régime démographique dit "moderne" caractérisée par de faibles taux et une croissance démographique faible sinon négative. Cette situation caractérise aujourd'hui les pays développés.

Des dynamiques migratoires

La croissance démographique passe certes par des mutations économiques, techniques, sociales et culturelles, mais également par les migrations internationales. Ces migrations jouent un rôle considérable. Rappelons les grandes migrations vers les "nouveaux mondes" ou "pays neufs", migrations de réfugiés, de population en quête de survie sinon de fortune ou bien migrations forcées, essentiellement esclavagistes. Depuis la seconde guerre mondiale, les migrations sont caractérisées par des flux Nord-Sud, mais également Sud-Sud (tels les foyers attractifs d'Afrique du sud, du Moyen-Orient…)

Le rôle des systèmes relevant des sociétés

Cette relation aux dynamiques démographiques illustre l'importance des facteurs historiques, techniques, culturels et politiques. Outre l'impact de la colonisation ou de l'esclavage évoqués précédemment, les formes d'organisation et de fonctionnement des sociétés, relevant des grandes évolutions historiques, ont joué un rôle prépondérant. L'accès à la révolution commerciale puis à l'industrialisation des temps modernes ont favorisé les développements démographiques de l'Europe et, par transfert de populations, des "nouveaux mondes".
Nous retiendrons **qu'aucun déterminisme exclusif dans l'espace et le temps n'est acceptable**, par contre force est de constater que les conditions naturelles ne peuvent pas être non plus rejetées ou ignorées.

Océans, continents, ensembles climatiques

Quelle place pour les conditions naturelles ?

Ce thème pose la question de la place des "milieux naturels" dans la relation entre sociétés et espace géographique. La problématique de ce thème est de comprendre la relation entre milieux naturels et sociétés. Il s'agit de pouvoir montrer comment les hommes s'adaptent aux divers climats, en quoi végétation et climats, contours continentaux, répartition des océans contribuent à la compréhension de la répartition des hommes sur la terre.
Le souci majeur est de mettre en évidence l'adaptation des sociétés aux milieux naturels soit en valorisant des atouts soit en pratiquant des aménagements répondant à des contraintes; les moyens pédagogiques pour y parvenir relèvent essentiellement de l'étude de cas.

Les océans

La répartition entre océans et continents est totalement inégale. L'**Océan mondial** qui recouvre la Terre est immense de par sa superficie (70,8% de la surface du globe) et de par son volume (97,4% de l'hydrosphère) et se répartit plutôt dans l'hémisphère Sud.
On distingue traditionnellement **5 océans**: Pacifique (35% de la surface du globe), Atlantique (17,9%), Indien (14,7%), Arctique (2,9%, Il est recouvert en grande partie par la banquise) et Antarctique (1%).
La profondeur moyenne est de -4000 m dans le Pacifique, -3 900 m dans l'océan Indien. Les dénivellations sont fortes. Le relief océanique est diversifié : plate-forme océanique, les bassins océaniques, dorsales.

Les Continents

Un **continent** est une vaste étendue de terre émergée. L'ensemble des continents qui recouvre la Terre ne représente que 29,2% de la superficie du globe, soit 152 millions de km2, qui se répartissent plutôt dans l'hémisphère Nord.
On distingue habituellement **6 continents**: Asie, Amérique, Afrique, Antarctique, Europe, Océanie.

- Le plus vaste des continents est l'**Asie** (44 millions de km2, soit 8,6% de la surface du globe ou encore le tiers des terres émergées) et le plus peuplé (3,7 milliards d'habs en 2000, soit 60,8% de la population mondiale). Certains attachent l'Asie à l'Europe, parlant ainsi d'Eurasie.
- L'**Amérique** est le second continent par sa superficie (42 millions de km2, soit 8,2% de la surface du globe; pour 829 millions d'habitants en 2000, soit 13,6% de la population mondiale).
- Le troisième continent par sa taille est l'**Afrique** (30,5 millions de km2, soit 5,9% de la surface du globe; pour une population de 784 millions en 2000, soit 12,9% de la population mondiale).
- Le continent suivant est l'**Antarctique** (environ 14 millions de km2, soit 2,7% de la surface du globe). Il est formé de montagnes recouvertes de glace pouvant atteindre 2000 m d'épaisseur. Des vents violents accentuent la rigueur du climat: la moyenne annuelle est de -50°C. Faune et flore sont rares.
- L'**Europe** (10,5 millions de km², soit 2% de la surface du globe; pour 730 millions d'habitants en 2000, soit 12% de la population mondiale) est un continent peu individualisé.
- Le dernier continent est l'**Océanie** (environ 9 millions de km², soit 1,8% de la surface du globe; pour une population de 30,4 millions d'habitants en 2000, soit 0,5% de la population mondiale). Elle se compose d'une multitude d'îles de tailles très diverses et de l'Australie

De la structure au relief des continents et des océans

Le modèle de la tectonique des plaques permet d'expliquer la répartition actuelle des océans et des continents et les mouvements de l'écorce terrestre. A l'origine les continents formaient un continent unique, la **Pangée**. L'érosion a sculpté des **reliefs variés** en fonction des types de roches (érosion différentielle) et du climat (érosion climatique). L'organisation générale des grands ensembles de relief est différente selon les continents, relativement simple en Afrique et en Amérique, plus complexe en Eurasie.
Le littoral : espace de transition entre terre et mer. Il se caractérise par un relief spécifique : côte à falaise, côte basse, côte rocheuse, donnant naissance à des cap (pointe de terre qui s'avance dans la mer), baie (échancrure d'un littoral), golfe (partie de la mer qui avance dans les terres), isthme (bande de terre resserrée entre deux mers et réunissant deux terres), détroit (bras de mer resserré entre deux terres).

Tectonique des plaques : Type de contact entre les plaques :
- **subduction :** une plaque s'enfonce sous une autre
- **collision** : 2 plaques se heurtent et forment une chaîne de montagne
- **déplacement latéral** : 2 plaques glissent l'une par rapport à l'autre

Conséquences : séismes, tsunamis, éruptions volcaniques.

Les ensembles climatiques

Le **climat** est l'ensemble des conditions atmosphériques en un lieu donné, défini, par un ensemble de moyennes caractéristiques, températures, précipitations, vents, insolation, nébulosité.
L'inégale chaleur que le globe terrestre reçoit du soleil **délimite les grandes zones climatiques**. La Terre étant ronde, le **soleil** ne chauffe donc pas toutes les régions de la même façon :

- près des deux pôles et jusqu'aux cercles polaires, les rayons solaires sont très obliques et ne chauffent pas une surface importante.
- entre les deux tropiques, les rayons chauffent la Terre perpendiculairement sur une petite surface et ont un trajet plus court à parcourir.
- entre les cercles polaires et les tropiques, les rayons sont obliques, ils chauffent moins une plus grande surface.

Il existe donc **5 zones de chaleur**:

- une **zone froide près du pôle Nord:** la moyenne des températures est < à 5°
- une **zone froide près du pôle Sud** : froid tte l'année, neige et glace dominent.
- une **zone chaude intertropicale**: la moyenne des températures est supérieure à 20°C à l'année.
- une **zone tempérée Nord**, entre le tropique du Cancer et le pôle Nord: un été qui s'apparente à la zone chaude,
- une **zone tempérée Sud**, entre le tropique du Capricorne et le pôle Sud: un hiver qui s'apparente à la zone froide.

Les températures rythment les climats polaires et tempérés

Zone polaire : l'été n'existe pratiquement pas, températures très basses (en dessous de -5°C), précipitations pratiquement nulles. En hiver: longues nuits, froid et sec, vents violents ; en été: long éclairement, températures plus douces.
Zone tempérée : contraste marqué entre hiver et été. La moyenne annuelle des températures est comprise entre -10 et 20°C
Climat désertique continental (déserts froids; ex: le désert de Gobi en Asie) hivers froids, sécheresse. Il assure la transition avec la zone chaude.

CLIMAT OCEANIQUE	CLIMAT CONTINENTAL	CLIMAT MEDITERRANEEN
• températures modérées, amplitudes thermiques faibles (hiver + de 5°C). • vents fréquents. • pluies fines et abondantes (+ de 700 mm par an). • temps changeant, lié au passage répété de perturbations. - **Végétation** : forêts à feuilles caduques, landes	• hivers rudes (de 5° C à -30°C suivant la région en hiver) et enneigés, étés chauds et orageux. • précipitations moins abondantes entre 300 et 500 mm par an. - **Végétation** : taïga, conifères, feuillus	• il assure la transition avec la zone chaude. • hivers doux, étés chauds (7°C à 28°C). • hivers humides, étés secs (entre 200 mm et 600 mm par an. • averses violentes au printemps et à l'automne. - **Végétation** : garrigue, maquis

Ce sont donc les pluies qui rythment les climats tropicaux

Zone intertropicale : moyenne annuelle des températures supérieure à 20°C ; températures élevées toute l'année. Précipitations annuelles supérieures à 600 mm, avec au moins trois mois de pluie sauf pour le climat tropical désertique.

CLIMAT EQUATORIAL	CLIMAT TROPICAL HUMIDE	CLIMAT TROPICAL DESERTIQUE
• climat chaud à faible amplitude thermique. • humidité constante, précipitations abondantes (1.5 à 2 m par an). - **végétation :** forêt dense	• climat chaud à faible amplitude thermique. • il existe deux saisons bien marquées: une saison sèche (3 à 6 mois), une saison pluvieuse (1.2 à 2 m par an). - **végétation :** savane	• une saison sèche pratiquement à l'année (100 mm d'eau par an). • quelques secteurs hyperarides où il peut ne pas pleuvoir pendant 10 ans. • amplitude thermique journalière forte. - **végétation :** steppes

Les **alizés** sont des vents qui soufflent des tropiques vers l'équateur. La **mousson** est un climat qui se traduit par de fortes précipitations estivales.

Les genres de vie

La notion de genre de vie est rarement utilisée aujourd'hui, inadaptée au monde urbain et industrialisé, et privée du champ principal d'étude les "sociétés à genre de vie" disparaissant mais qui a fortement marqué les esprits, même aujourd'hui.
Ce concept désignait un ensemble de pratiques, techniques, habitudes et comportements, grâce auxquels un groupe humain assurait son existence en s'adaptant à un milieu et, éventuellement, en l'améliorant. Mais cette approche est devenue caduque dans un monde de plus en plus ouvert, mobile et interdépendant.

Centres et périphéries européennes

Après avoir appréhendé le monde dans sa globalité, les élèves vont devoir opérer un **changement d'échelle** et s'attacher à découvrir une autre réalité géographique : l'Europe. L'approche des programmes est ici originale car il ne s'agit pas de dresser les caractéristiques communes d'une « continentalité » pour en dégager un ensemble homogène mais au contraire **d'insister sur la diversité de l'Europe**, à partir de ses paysages notamment.

L'Europe n'est qu'une « **unité relative** » et nos élèves devront se contenter de « limites habituellement retenues ». Les textes ont cependant trouvé une solution pour déterminer cette réalité géographique : on ne parlera pas d'Europe mais « **d'espaces européens** ». Cette approche répond mieux à ce qui fait la caractéristique majeure du continent : un espace en perpétuellement mutation.

Des limites incertaines

Les limites communément admises (de l'Atlantique à l'Oural) font de l'Europe un petit continent : **10 millions de Km²**, soit un peu moins de **7% des terres émergées**. L'Europe possède une particularité : elle se trouve **dans la continuité territoriale d'un autre continent, L'Asie**. Au regard d'une carte, cette proximité massive permet de penser qu'elle n'est qu'une péninsule du continent asiatique.

D'après la mythologie, **Europe** serait une héroïne enlevée par Zeus transformé en Taureau.
Le mot « Europe » qualifie alors une région considérée comme faisant partie de la Grèce continentale. Ce mot réapparaît épisodiquement tout au long de l'histoire (lors de la conquête arabe et sous Charlemagne notamment). Il s'affirme sous le règne du tsar de Russie Pierre le Grand, qui, au 18e siècle, soucieux d'affirmer le caractère européen de son Empire, adopte la chaîne de l'Oural et le Caucase comme limites européennes. Cette limite à l'est est **arbitraire**. **L'Oural,** chaîne allongée sur 2 500 Km du nord au sud, est peu élevée (elle dépasse rarement les 1 500 Km d'altitude). Elle ne pouvait donc pas servir de barrière protégeant le continent européen des invasions barbares. Elle n'est pas plus aujourd'hui une rupture significative, tant au niveau politique qu'au niveau géographique.

L'ouest et le nord, en contact avec les océans, devraient fournir des limites plus nettes. Or, il n'en est rien car l'océan n'exclut pas la persistance des liens. Les espaces ultra-périphériques (Antilles, Guyane, Réunion, Polynésie, Açores, etc.) sont autant d'excroissances européennes. Parsemés dans tous les océans, ces territoires parfois lointains sont autant de « petits bouts » d'Europe. Certes, ils possèdent des caractéristiques culturelles et humaines proches de leur environnement (Mayotte est plus africaine que savoyarde) mais leur attachement à l'Europe ne saurait être démenti. Il est significatif dans cet esprit que les DOM soient représentés sur les billets de banque de l'Union européenne.

La **Méditerranée** ne trace pas plus une frontière évidente entre l'Europe et l'Afrique. Parsemée d'îles, de détroits et de péninsules qui sont autant de ponts tendus vers le Sud, la Méditerranée ressemble plus **à un carrefour qu'à une barrière**. Interface originelle de différentes civilisations, la partie orientale de la Méditerranée est une zone où les limites sont floues (ce qui explique en partie la volonté de la Turquie, dont la majeure partie du territoire se situe pourtant en Asie, de vouloir intégrer l'Europe).

La définition de continent induit l'idée de massivité et d'unité de celui-ci. Force est de constater que le continent européen ne correspond pas vraiment à ces critères. Il apparaît, au contraire, comme étant extrêmement **morcelé** et **compartimenté**.

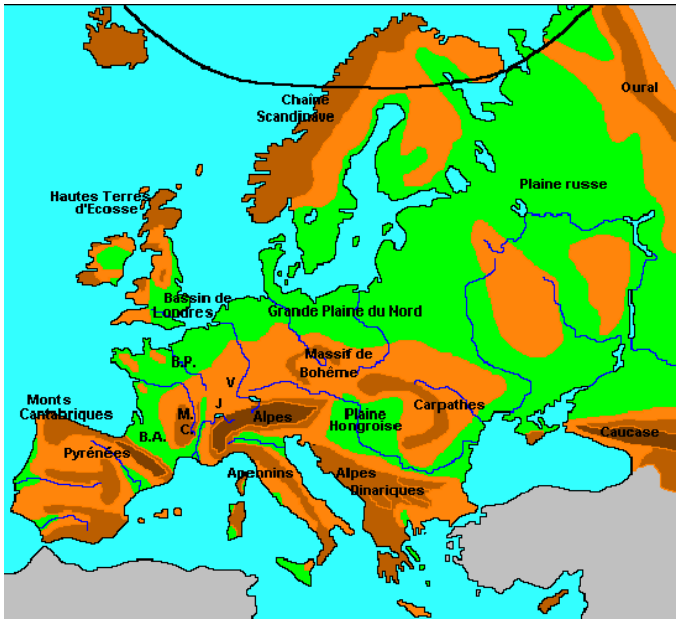

Le nord est certainement le lieu où se retrouvent les reliefs les plus modérés et calmes. C'est dans cette partie de l'Europe, de la Russie au nord de la France, que s'étend sans obstacle une immense **plaine**, l'une des plus vastes au monde. Cette plaine russe et son extension occidentale, la plaine germano-polonaise, couvrent la moitié de l'Europe. Seuls les quelques collines et plateaux introduisent une diversité dans la monotonie du relief (plateau de Russie centrale et Plateau de la Volga notamment).

Plus au **sud**, en revanche, s'érigent de puissants **reliefs montagneux**. Cette partie du continent présente un relief plus compartimenté et plus vigoureux. Des chaînes de montagnes récentes, comme les Alpes et les Carpates, enserrent la plaine du Pô et la plaine hongroise. Des massifs anciens peu élevés et aux formes lourdes créent des obstacles comme le Massif central français.

Enfin, les bordures océaniques sont découpées par de nombreuses péninsules (scandinave, ibérique, etc.) et l'on retrouve une multitude d'îles (archipels grec, britannique, sarde, etc.) extrêmement parsemés.

Une civilisation européenne ?

De nombreux manuels scolaires vantent l'idée que la mosaïque des peuples et des cultures, conséquence d'un cheminement historique ancien et mouvementé, serait le véritable lien qui déterminerait l'Europe. Or, rien n'est moins sûr.

L'idée que la **religion chrétienne** aurait été le ciment d'une civilisation européenne est discutable. Certes, le christianisme a accompagné la naissance et l'expansion de l'espace européen, mais l'Europe n'a jamais été unie sur le plan religieux, que ce soit au Moyen Age (persécution contre les Juifs), à la Renaissance (contre les protestants) ou de nos jours (l'appartenance religieuse constitue toujours, comme en Irlande ou dans les Balkans, un élément de division entre les populations européennes). L'ouverture récente à l'est fait d'ailleurs réapparaître de nouvelles oppositions religieuses « oubliées » pendant la guerre froide (catholiques / orthodoxes).

L'absence d'unité linguistique est un autre signe de la difficile unité du continent : il y a plus de quarante langues parlées en Europe rattachées à trois ensembles linguistiques (roman, germanique et slave). Cette diversité est une réelle contrainte car traverser l'Europe revient à traverser plusieurs aires linguistiques.

Enfin, on lit souvent que le continent trouve véritablement sa spécificité à travers la diffusion de modèles culturels et artistiques originaux puisés dans différents mouvements, notamment l'humanisme, la Renaissance et les Lumières. S'y ajoutent des valeurs à vocation universelle, en particulier les Droits de l'Homme. Sans nier la richesse d'une Europe « communauté de culture », cette vision confine cependant à l'ethnocentrisme (eurocentrisme).

Une communauté d'Etats ?

S'il existe un domaine où l'Europe apparaît comme fragmentée, c'est bien celui des Etats. Cette fragmentation s'est d'ailleurs fortement accélérée depuis la **chute du mur de Berlin en 1989** (plus de 18 000 Km de nouvelles frontières depuis cette date). Il existe aujourd'hui **une cinquantaine d'Etats** d'une grande diversité. Leur **superficie moyenne est de 200 000 Km²**, ce qui est trois fois inférieur à la moyenne mondiale. Cette moyenne cache bien évidemment d'énormes distorsions : des micro-Etats comme **le Vatican (0,44 Km²)**, **Monaco (1,81 Km²)** ou **Andorre (464 Km²)** contrastent avec des Etats plus importants comme **l'Allemagne (357 000 Km²)** et la **France (551 000 Km²).**

Par ailleurs, les frontières actuelles correspondent à un long processus d'affirmation. A l'ouest et au nord se retrouvent des Etats relativement anciens et stables (malgré les problèmes posés par les revendications de minorités comme en Irlande et en Corse).

A ces « Etats – nations » s'opposent, en Europe centrale et orientale, des Etats plus récents liés notamment à l'éclatement de l'Empire d'Autriche-Hongrie en 1919 et à l'implosion de l'URSS en 1991. Certains de ces territoires sont passablement instables.

On constate ainsi un enchevêtrement de peuples et d'aires culturelles coïncidant rarement avec les frontières des Etats (cas de l'Europe médiane, de la Baltique aux Balkans, secouée par des guerres nationales récurrentes).

On l'a bien compris, il n'existe pas une Europe mais des Europe(s). Cette multiplicité des espaces européens permet à l'école d'éviter le piège d'une approche impossible autour de « l'unité relative » du continent et de dégager, au contraire, des dynamiques géographiques multiples autour du gradient « centres – périphéries ».

Une hiérarchisation pertinente : de la mégalopole aux marges

L'analyse de la répartition des populations européennes ainsi que des principaux pôles urbains et axes de communication permet d'identifier clairement un centre autour duquel gravitent trois niveaux de périphéries. Ces ensembles vont au-delà des frontières et de nombreux Etats se retrouvent au cœur du continent mais également aux marges.

Le **centre européen** s'étend **du sud de l'Angleterre au nord de l'Italie**. C'est l'espace de la **mégalopole européenne** qui produit à elle seule une richesse supérieure à celle de l'Inde et de la Chine réunies. Elle relie la mer du Nord à la Méditerranée par les Pays-Bas, la Ruhr et la Lombardie. **Le Rhin en est l'axe de communication majeur**, avec comme débouché le **port de Rotterdam, premier port du monde.** Une gigantesque zone industrielle s'étend ainsi de Rotterdam à la Ruhr, la région comptant encore les plus forts taux européens de sièges sociaux ou d'activités financières et bancaires.
Cette grande dorsale européenne, connue aussi sous le nom de ***banane bleue***, laisse à l'écart Paris, Berlin et Rome, alors que Londres en fait partie. Elle concentre à la fois les plus fortes densités de population, les plus fortes productions et les plus importants flux de personnes et de marchandises. Son dessin reprend un axe majeur du commerce médiéval qui mettait en relation l'Italie du Nord et les Pays-Bas.

Les **périphéries européennes** se répartissent de part et d'autre de la dorsale. Elles sont multiples.
La première est constituée des **espaces proches de la zone centrale**, comme la **région parisienne** et la **région Rhône-Alpes** en France, la **Bavière** en Allemagne, le **Danemark** ou le **sud de la Suède et de la Finlande.** Elles font partie intégrante de l'Europe riche et active, et contribuent à son fonctionnement. On peut cependant se demander si l'exclusion de Paris de la banane bleue, qui répond à un souci de clarté pédagogique, n'est pas purement artificielle.

La deuxième regroupe les **espaces excentrés du sud** (Grèce, Italie méridionale, Espagne), **du nord** (Finlande et Suède), **de l'est de l'Allemagne** et **de l'ouest** (Arc atlantique qui s'étend de l'Ecosse au Portugal en passant par l'ouest de la France et la Galice). On y trouve les régions les plus pauvres et les moins développées de l'Union, empreintes d'archaïsmes comme la Grèce, ou héritières des industries obsolètes de la période communiste comme l'ex-Allemagne de l'Est.

L'Arc atlantique regroupe à la fois des régions en déclin comme l'ouest de la Grande-Bretagne où le charbon, la sidérurgie et le textile se sont effondrés, et des régions plus modernes comme l'agglomération de Rennes en Bretagne. Cette façade maritime ne compte que des ports à l'envergure internationale médiocre, l'essentiel du trafic transatlantique n'y aboutissant plus mais allant à Rotterdam et à Anvers. La pêche elle-même est une activité en déclin, les régions de l'Arc atlantique étant essentiellement rurales et agricoles.

L'Arc méditerranéen est, pour sa part, beaucoup plus urbanisé et moins agricole que l'Arc atlantique. C'est un espace ouvert où l'on circule facilement depuis l'Antiquité. Les rivieras s'y développent de l'Andalousie à la Crète pour constituer la première région touristique du monde.

Avec la disparition du bloc de l'Est, **les Pays de l'Europe centrale et orientale** (PECO) constituent la **nouvelle périphérie** de l'Europe. Montrant une volonté de se rapprocher de l'ouest du continent, ce vaste ensemble cache des réalités bien différentes.
Certains Etats, essentiellement en Europe centrale (République tchèque, Pologne, Slovaquie, Hongrie, Slovénie) sont devenus des démocraties et se sont adaptés à l'économie de marché. Ces progrès leur ont d'ailleurs permis d'intégrer l'Union européenne en 2004.
Plus à l'Est, d'autres Etats se trouvent encore dans une situation difficile. Les indicateurs économiques et sociaux, malgré une amélioration récente, indiquent des retards importants de développement (Roumanie, Ukraine, Bulgarie, Biélorussie).

L'Europe balkanique reste une zone de fragilité, la paix y est encore précaire et tous les problèmes ethniques n'ont pas été réglés. Dans cet ensemble, les distorsions sont fortes entre des pays qui affichent une certaine stabilité politique et économique (Croatie) et d'autres qui cumulent des retards (Albanie).

La Russie occupe une place à part dans ce découpage. Certes, son affaiblissement économique l'a obligée à regarder vers l'ouest, mais elle a toujours tenté de maintenir, depuis 1991, une certaine autonomie. Les progrès économiques qu'elle enregistre depuis quelques années la confortent dans l'idée qu'elle peut redevenir un espace central idéal entre l'Europe de l'Ouest et l'Asie. Son aire d'influence recommence d'ailleurs à s'étendre et certains pays frontaliers semblent aujourd'hui balancer entre une intégration à l'Ouest et un renforcement des liens historiques avec la Russie (cas de l'Ukraine notamment).

Récapitulatif des différents types de périphéries :

- **Les périphéries intégrées** proches de la zone centrale, comme la région parisienne et la région Rhône-Alpes en France, la Bavière en Allemagne, le Danemark ou le sud de la Suède et de la Finlande. Europe occidentale riche, qui comprend les pays à l'origine de la construction européenne.
- **Les périphéries annexées** comprennent les régions les plus méridionales bordant la Méditerranée : Grèce, sud de l'Italie, Sicile, Sardaigne, Corse, Andalousie ; le Portugal et l'Irlande qui ont rattrapé leur retard grâces aux aides européennes ; la Norvège (qui n'appartient pas à l'UE).
- **Les périphéries en voies d'intégration** sont constituées des parties les plus occidentales de l'Europe médiane, qui ont beaucoup progressé économiquement dans la dernière décennie.
- **Les périphéries en voie d'annexion** plus éloignées de l'Europe occidentale, elles ont plus de mal à s'adapter à l'économie de marché.
- **Les périphéries exploitées** ou **délaissées** appartiennent aux pays qui n'ont pas encore réussi à rattraper leur retard de développement depuis la chute du mur de Berlin en 1989.

Au final, l'objectif d'une analyse des centres et périphéries européens tient autant d'une clarification géographique que d'une réelle éducation à la citoyenneté européenne. Par la connaissance d'un certain nombre de faits géographiques, les élèves vont devenir les promoteurs d'une Europe qui s'accomplit au-delà des différences et des dissensions.

L'Union Européenne

L'Union Européenne, fondée **en 1992** par le **traité de Maastricht**, est le résultat d'un long processus d'unification commencé après guerre. Cette construction a toujours été animée par de nombreux débats portant notamment sur la poursuite de l'intégration, sur le projet européen (Europe sociale / Europe libérale) et sur l'adaptation des institutions.

Jalonnée de traités et d'élargissements, d'avancées et de blocages (comme le « non » à la Constitution), l'Europe ne cesse de se construire depuis plus de 50 ans. La vision d'une Europe solidaire et pacifique va apparaître comme étant une nécessité à la fin de la Seconde Guerre mondiale. L'objectif principal est de créer, enfin, un climat de paix durable en dépassant les vieilles querelles et les antagonismes nationaux.

Les élèves, citoyens européens, devront prendre conscience que l'Europe communautaire est le fruit d'une **longue construction** qui lui a permis de devenir l'un des premiers espaces économiques de la planète. Cette approche historique ne doit pas effacer l'idée que cette construction a transformé profondément la géographie de l'Europe, créant de nouvelles disparités internes. Bien logiquement, ce point fort du programme doit être traité **en relation avec l'histoire et l'éducation civique**.

De la CECA à l'Union européenne

La CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier) est créé par le **Traité de Paris** signé en **1951**. Cette première communauté regroupe alors la France, la RFA, la Belgique, l'Italie et le Benelux.

La préservation de la paix, les progrès économiques et sociaux, la réduction des inégalités vont vite devenir des thèmes majeurs dans la réflexion des Etats européens. Les 6 Etats vont faire le choix d'un élargissement des compétences de la CECA : le **25 mars 1957** est signé le **Traité de Rome** instituant **la Communauté Economique Européenne (CEE).** La volonté est maintenant de créer un véritable espace commun sur la base d'un marché plus large.

La CEE va rapidement mettre en place des politiques communes (comme la politique agricole), et l'idée d'un marché commun progresse puisqu'en **1968** s'achèvent **l'union douanière** et l'application d'un tarif douanier commun.

En 1973 a lieu le **premier élargissement** avec l'entrée du **Danemark, Irlande et Royaume-Uni**.

Des approfondissements successifs interviennent dans de nombreux domaines :

- **Au niveau économique**, les crises pétrolières et la suppression de la convertibilité du dollar en or obligent à la création d'un **Système Monétaire Européen (SME)** pour tenter de contrôler les fluctuations monétaires.
- **Au niveau régional**, en **1975**, la communauté se doute d'un outil, le **Fonds Européen de Développement Economique Régional (FEDER)**, qui vise à limiter les disparités entre les régions d'Europe en finançant notamment des infrastructures d'envergure.
- Toujours **au niveau des solidarités**, la CEE signe avec 46 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (« pays ACP ») la **convention de Lomé (28 février 1975)**.Cette convention instaure un **partenariat commercial** reposant notamment sur la mise en place de **tarifs douaniers préférentiels**.
- Enfin, **au niveau politique**, **du 7 au 10 juin 1979** a lieu la première participation des citoyens européens à une élection européenne : **élection du Parlement européen** au suffrage universel direct.

Avec l'adhésion de la **Grèce** en **1981** puis celle de **l'Espagne** et du **Portugal** en **1986**, l'Europe s'élargit vers le sud. La **chute du mur de Berlin** en **novembre 1989** et l'effondrement du bloc de l'Est vont obliger l'Europe à tourner son regard **vers l'Est**.

Les traités et les élargissements vont se succéder en s'accélérant à partir des années 1990. Le **Traité de Maastricht** en **1992** institue l'Union Européenne et définit les étapes successives de l'Union économique et monétaire (suite à cette nouvelle dynamique, trois nouveaux pays adhèrent à l'Union le **1er janvier 1995** : **la Suède**, **l'Autriche** et **la Finlande**). Il est suivi du Traité d'Amsterdam en 1997 puis du **Traité de Nice** en **2001** qui adaptent les institutions à l'élargissement de L'UE.

Depuis le **1er mai 2004**, l'UE comprend 25 pays. 10 nouveaux pays font leur entrée : **Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Slovaquie, Hongrie, Slovénie, Malte et Chypre.** Avec l'arrivée de ces 10 nouveaux pays, l'Europe des 25 représente plus de **500 millions d'habitants**.

Cette construction ne s'est pas faite sans **crises** et **blocages**. Le « non » de la France et des Pays-Bas en **mai 2005** à l'adoption de la constitution européenne en est une illustration. Au départ, ces crises trouvaient leur origine dans la volonté de certains Etats de **préserver la souveraineté**. A ce titre, la France et le Royaume-Uni se sont particulièrement distingués.
D'autres Etats montrent aussi des **réticences** face à la construction européenne. Ainsi, la Norvège refusa par référendum d'intégrer l'Union le 25 septembre 1972 et les Danois, pourtant « Européens », refusèrent le Traité de Maastricht le 2 juin 1992. La perte de souveraineté et le risque de perte d'identité face à une Europe qui ne cesse de s'agrandir ont souvent été évoqués.

L'euro-scepticisme apparu dans les années 1980 semble se développer et d'autres reproches sont fréquemment formulés : la lourdeur de la bureaucratie bruxelloise qui rend l'institution éloignée des préoccupations des citoyens, l'absence de réel poids politique de l'Europe (peu compatible avec son poids économique), la poursuite de l'élargissement vers des pays controversés (Turquie), l'incapacité de réduire significativement le chômage et la précarité, le caractère libéral et trop peu social de l'Union…

Les institutions de l'Union européenne

Le système politique européen est **original** et n'a aujourd'hui pas d'égal. L'Europe ne forme pas un Etat fédéral dans la mesure où les gouvernements nationaux gardent leurs prérogatives essentielles. Le système politique européen réside en un compromis entre les intérêts nationaux et ceux de la communauté.

Les politiques de l'Union européenne sont le résultat de décisions prises par le **triangle institutionnel** reliant le **Conseil**, représentant les Etats membres, le **Parlement** européen, représentant les peuples, et la **Commission**, organe indépendant des Etats et garante de l'intérêt général des Européens.

Le principal défi pour l'Union est **d'ordre institutionnel**. Le rejet de la Constitution par certains Etats en 2005 limite la dynamique d'adaptation de l'Union. Les blocages dont souffre aujourd'hui la politique européenne (complexité du système pour les citoyens, difficulté à parler d'une seule voix, absence d'adaptation des institutions face aux élargissements successifs) risquent d'accentuer si aucune modernisation n'intervient.

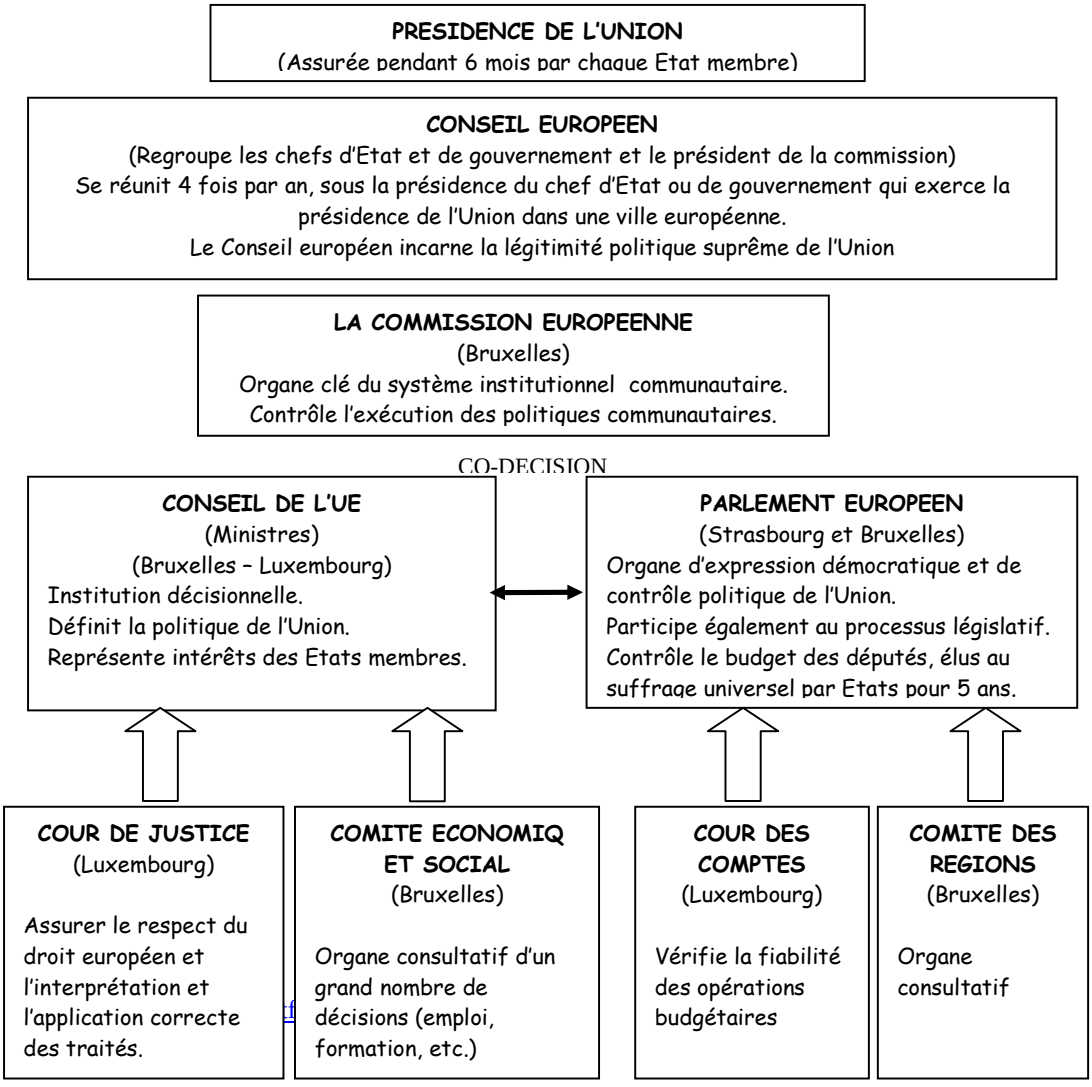

Le rôle de l'Union européenne

L'action économique

Le principal domaine d'action de l'Union européenne reste fondé sur **l'action économique** (c'est d'ailleurs ce qui lui est reproché). L'instauration d'une union économique et monétaire, même si elle est en bonne voie, n'est pas encore totale. Ce marché unique repose sur l'idée d'une **solidarité économique et sociale** : aucun des Etats pris isolément n'est capable de faire le poids pour défendre ses intérêts dans le commerce mondial. De même, les stratégies commerciales et les investissements des entreprises européennes ont besoin d'un espace plus vaste que le marché national pour bénéficier des économies d'échelle et trouver de nouveaux clients. L'UE s'emploie à faire disparaître les obstacles aux échanges et les rigidités administratives qui entravent l'action des acteurs économiques. L'UE, à travers le budget communautaire et crédits de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) favorisent l'extension des infrastructures de transport qui ont pour effet de désenclaver les régions périphériques et de stimuler les échanges transeuropéens

L'action régionale

L'Union européenne n'est un espace homogène. Il faut donc limiter les distorsions **en soutenant** notamment **les régions en retard de développement**. Cette politique de transfert financier transite par différents organismes tels que le Fonds Européen de Développement Régional (**FEDER**), le Fonds Social Européen (**FSE**), le Fonds Européen d'Orientation et de Garantie Agricole (FEOGA)…

Des sommes importantes y sont consacrées. **De 2002 à 2006**, **213 milliards d'euros** consacrés au développement des régions en retard, à la reconversion de certaines zones industrielles, à l'aide au chômage de longue durée ainsi qu'à l'insertion professionnelle des jeunes, à la modernisation des structures agricoles et aux zones rurales défavorisées. Cette politique régionale porte ses fruits car de nombreuses régions **ont comblé leur retard de développement** grâce à ces transferts.

Rappelons ici la place particulière des **régions ultra-périphériques** (espaces français et espagnols d'outre mer) qui dépendent fortement des transferts européens et des politiques d'aides (subvention des productions agricoles comme la banane et la canne à sucre aux Antilles, etc.).

L'action sociale

L'Union accorde une place de plus en plus importante aux politiques sociales. Ce dernier champ d'action, le plus récent, est rendu possible, en partie, grâce aux Traité de Maastricht et surtout celui d'Amsterdam qui permet à l'Union d'étendre ses compétences dans ce domaine.

Différents outils sont mis en place pour donner du sens à cette nouvelle tendance sociale : le **FSE, créé en 1961** pour promouvoir l'emploi et la mobilité professionnelle. Plus récemment, une **charte européenne des droits sociaux fondamentaux** est applicable dans toute la communauté. Nombreuses sont aujourd'hui les conventions qui insistent sur la priorité d'une plus grande cohésion sociale.

L'euro, son rôle

Point fort inscrit dans le programme de géographie, "l'euro et son rôle" est un thème qui se veut extrêmement **transversal** et ne doit pas se cantonner aux seules progressions de géographie.

L'adoption de l'euro comme **monnaie unique** est considérée comme étant une continuité de l'action européenne mais également une rupture. **Continuité** parce qu'elle s'inscrit dans la suite logique de la construction européenne qui tend à mutualiser les forces de ses adhérents (union douanière, PAC, marché unique…). **Rupture** parce qu'elle oblige les Etats, pour la première fois, à abandonner totalement l'une de leurs prérogatives essentielles : la maîtrise de leur monnaie.

Ainsi depuis le **1er janvier 2002**, **12 états** et plus de 300 millions d'Européens utilisent l'euro. Réalisée dans un délai très court (10 ans entre le traité de Maastricht qui organise les étapes menant à la création de l'euro et sa mise en application en 2002), la création de cette nouvelle monnaie a cependant une longue histoire (dès 1979, création du système monétaire européen (SME) qui limite les fluctuations des taux de change entre monnaies européennes). La création de l'euro répond donc à un **double objectif** :

- **Le premier** exprimait la volonté de construire une véritable **union monétaire**, sorte d'aboutissement logique du marché unique. La libre circulation des hommes, des marchandises et des capitaux, en effet, aurait été caduque sans réelle harmonie monétaire entre les Etats.
- **Le deuxième** objectif consistait à doter l'Europe d'un levier essentiel dans un contexte de mondialisation économique face à la suprématie d'autres monnaies comme le dollar et le Yen. En garantissant sa **stabilité**, la Banque centrale européenne a fait de l'euro une puissante monnaie à l'échelle mondiale.

Les espaces de l'Union européenne

L'espace n'est pas le territoire. **L'espace** comprend l'ensemble des lieux et leurs relations. Analysé comme un système (lieux et acteurs), l'espace est une portion définie de la surface terrestre. L'Union européenne est donc un espace organisé par des acteurs, animé par de nombreuses dynamiques.
Le territoire apparaît comme ayant des délimitations plus précises. Le terme de territoire renvoie à l'idée de patrie et de nation européenne. Les populations doivent avoir un sentiment d'appartenance et d'appropriation. Mais l'Union européenne n'est pas un territoire tant les sentiments d'appartenance sont aujourd'hui limités. Elle est en revanche le réceptacle de territoires nombreux qui cohabitent parfois tant bien que mal. L'essentiel est de montrer que le territoire est une construction sociale provisoire (et évolutive) des sociétés parcourues de relations et d'échanges nombreux.

Le rayonnement de l'Union ne se limite pas aux seuls contours de ses frontières. Son influence est mondiale. On peut même considérer qu'elle est devenue un espace central, ouvert sur le monde. Elle est l'une des trois premières puissances économiques mondiales et réalise environ 20% des échanges internationaux. Elle est de plus un espace de consommation majeur de presque 500 millions de personnes (soit 7.2% de la population mondiale), disposant pour la plupart d'un niveau de revenu élevé. L'Union européenne est donc un acteur essentiel de l'espace monde.

Au niveau continental, les contours de l'espace communautaire sont de plus en plus flous : cet ensemble de 25 états qui s'étend sur près de 4 000 000 Km^2 voit son périmètre évoluer au fil des adhésions. Parallèlement à cet élargissement, l'espace européen (qui doit accueillir en 2007 deux nouveaux pays : la Roumanie et la Bulgarie) coopère de plus en plus avec ses voisins, qu'ils soient européens, comme l'Ukraine ou la Moldavie, ou pas, comme l'ensemble des pays du partenariat Euroméditerranée signé en novembre 1995 (Algérie, Egypte, Israël, Liban, etc.). Enfin, des relations étroites sont entretenues avec la Russie dans le cadre de coopérations multiples. En regardant au sud et à l'est, l'espace de l'Union « déborde » ainsi sur de nouveaux continents : l'Afrique et l'Asie.

Au niveau régional enfin, les disparités qui ont été développées dans le chapitre sur les centres et périphéries sont identiques dans le cadre de l'Union. Notons toutefois que l'adhésion récente d'une partie des PECO (Pays d'Europe Centrale et Orientale) (Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Hongrie, Slovénie) fait se déplacer le centre de gravité de l'espace communautaire vers l'est, marginalisant toujours les espaces périphériques comme l'Arc atlantique.

L'aménagement du territoire n'est pas une compétence communautaire. Cependant, les politiques communautaires influencent directement et fortement le devenir des territoires de l'Union. C'est le cas par exemple de la **Politique Agricole Commune (PAC)**, de celle du développement rural, des réseaux de communication et des transports. Les financements communautaires, par le biais des fonds structurels, engendrent des effets majeurs sur les territoires européens qui en bénéficient, notamment dans la répartition des activités socioéconomiques. L'Union européenne tente de corriger les inégalités du territoire européen par le biais de ses **nombreuses politiques communautaires**.

Les facteurs de diversité du territoire français

Rappel sur le paysage

Les programmes insistent fortement sur la notion de paysages : il s'agit de faire découvrir aux enfants une France où les paysages sont en constante évolution.
Le paysage est une expression combinant l'ordre de la nature et celui de la société. Il subit ainsi des mutations et des transformations constantes plus ou moins régulières et prononcées. Il est le témoignage du temps qui passe. Le rôle de l'histoire est essentiel pour la compréhension du paysage et les programmes de l'école primaire insistent pour qu'il soit mis en perspective.

Comment s'y prendre pour analyser une représentation paysagère, et quels objectifs fixer à une telle étude ? L'étude des paysages doit, à partir d'une description d'image, aboutir à faire comprendre aux élèves l'interaction qui s'opère entre un milieu physique, son exploitation biologique et l'action de l'homme qui se manifeste tant dans les traces historiques laissées par les sociétés du passé que par les préoccupations économiques et les valeurs sociales du présent. Cela signifie concrètement que, pour chaque type de paysage, il est nécessaire de s'entraîner à analyser et à repérer et classer les éléments naturels et les éléments sociaux (habitat, utilisation du sol, nature de l'activité, communications…), à décrire et schématiser les différentes unités paysagères observables, puis à expliquer le paysage à l'aide d'éléments extérieurs et à passer de l'image à sa schématisation.

L'identité naturelle du territoire

La France métropolitaine est l'héritage d'une longue construction historique. Le partage de l'empire de Charlemagne marque conventionnellement sa naissance et son étendue actuelle ne date "que" de la fin du XIXème siècle (rattachement de la Savoie et du comté de Nice sous le Second Empire). La volonté d'unification territoriale sous une autorité unique renforce la place de la capitale, Paris, et la logique d'un Etat centralisé. Au gré de son histoire coloniale, la France va trouver des extensions territoriales au-delà des mers et les régions ultra-périphériques actuelles constituent des "poussières" de son empire. La France est ainsi l'un des pays d'Europe où le sentiment national est le plus ancien. L'unité de la France ne signifie pas pour autant que son territoire soit homogène. Il est également le territoire de la diversité. Diversité des reliefs et des climats, diversité dans la répartition de la population, dans les aménagements et, au final, diversité des paysages.

Remarquable par sa diversité, la France propose un résumé des reliefs européens schématiquement constitué par trois ensemble régionaux : les massifs anciens, les bassins sédimentaires (bassin parisien et bassin aquitain) et les chaînes de montagnes. Malgré leurs tailles et leurs altitudes, les Alpes et les Pyrénées ne sont pas de vrais obstacles dans l'articulation de l'espace français car elles se situent en position périphérique. De plus, de grands couloirs de circulation favorisent le passage des hommes.
L'espace français est donc structuré par une grande variété de reliefs. Loin d'être impénétrable, le territoire français est à la fois largement accessible et ouvert sur les espaces maritimes et continentaux.

Par ailleurs, le territoire français est marqué par la pondération des climats. Situées à la convergence des influences océanique, continentale et méditerranéenne, les nuances climatiques sont très nombreuses. Le climat français est favorable à une mise en valeur par l'homme, à l'exception bien sur de la très haute montagne. N'oublions pas non plus les particularités physiques (îles-volcans, atolls coralliens, …) et climatiques (tropical, équatorial, …) des territoires d'outre-mer qui rajoutent à la grande diversité biogéographique de la France.

Les hommes dans leur territoire

A l'échelle nationale, on constate aujourd'hui encore la permanence d'une répartition dissymétrique selon une ligne nord-est/sud-est ainsi qu'une forte concentration sur la région parisienne (un français sur dix est francilien). Le rôle du relief est ici évident tant l'opposition entre une France de faible altitude, facilitant la circulation et l'attraction d'une polarité centrale, et une France de forte altitude apparaît clairement.
Mais les montagnes ne forment pas non plus un groupe homogène. Certaines, enclavées, sont de véritables déserts humains (massif central) alors que d'autres, entaillées par de larges vallées glacières, connaissent de fortes densités de population.

Les paysages urbains
(Le centre, la banlieue, la ville nouvelle)

La France est avant tout urbaine : plus de 80 % des Français vivent en ville. La multiplication des fonctions urbaines a entraîné le développement de paysages particuliers. Ces paysages sont aujourd'hui dominants sur l'ensemble du territoire national.

Les programmes insistent sur trois grands paysages urbains : le centre, la banlieue et la ville nouvelle. Ce découpage permet de répondre aux grandes tendances des recompositions paysagères et urbaines. Les centres sont en pleine évolution, entre abandon des populations et réappropriation par le tertiaire; les banlieues sont les réponses des villes à l'expansion démographique et économique du pays ; la ville nouvelle ouvre dans le monde rural de nouveaux fronts d'urbanisation contrôlés.

Le nombre et la ville

A partir du XIXème siècle, on a considéré en France qu'une ville était une commune d'au moins 2 000 habitants. La notion fut précisée par l'INSEE en 1954, avec la définition des **unités urbaines** : communes ou ensembles de communes qui comporte au moins 2 000 habitants où aucune habitation n'est séparée de plus de 200 m. Suivirent en 1996 les **aires urbaines** : ensemble de communes d'un seul tenant constitué par un pôle urbain et par des communes rurales ou périurbaines dont au moins 40 % de la population résidente active travaille dans la surface ainsi délimité. Un **pôle urbain** est alors défini comme une unité urbaine offrant au moins 5 000 emplois.

Cette nouvelle nomenclature a ceci de particulier que, désormais, ce n'est plus le critère de population qui est pris en compte, mais celui de l'emploi et des déplacements de population dans le cadre des migrations pendulaires. On est ainsi passé d'une définition purement statistique à une acception plus proche du vécu quotidien de la population.

Des paysages urbains en constante évolution

Face aux développements des périphéries urbaines, souvent monotones et standardisées, les centres-villes sont restés des espaces d'identité, fortement imprégnés par l'histoire. Dans cet espace de forte densité se croisent rues tortueuses héritées du Moyen Âge et grandes artères de l'époque contemporaine. Ces espaces centraux ne sont pas tous prestigieux ; il existe dans de nombreux centres-villes des "taudis", délaissés par les classes aisées et investis par des populations plus modestes. Cependant, l'effort de réhabilitation mené par les municipalités est important et, la mode aidant, les centres-villes retrouvent les faveurs de populations à haut niveau de vie.

Trois grandes dynamiques animent ces espaces centraux : leur vocation commerciale tente de s'affirmer partout avec le développement des voies piétonnes. Parallèlement, les quartiers insalubres sont réhabilités et les vieux immeubles retrouvent leur splendeur d'avant. Enfin, la reconversion des espaces en friches (locaux industriels, entrepôts…) permet la réalisation d'opérations immobilières diverses que l'on tente d'intégrer à l'unité paysagère environnante.

Même si les paysages sont aujourd'hui encore très variés, ils sont de plus en plus en voie de standardisation. Face à la pression des acteurs immobiliers qui préfèrent rebâtir que réhabiliter et surtout à l'exclusion d'une partie de la population, l'image d'un centre-ville pluriel et typique, où se côtoient quartiers populaire et aisé, quartiers résidentiel et commercial, risque de s'atténuer.

La périphérie est par définition ce qui se trouve autour du centre. C'est dans cet espace que vivent la majorité des populations urbaines. Il est possible schématiquement de dissocier trois sous-ensembles :

- **La proche banlieue** (ou péricentre) est un espace en reconversion. Investi en XIXème siècle par l'industrie, cet espace est aujourd'hui largement urbanisé. Il a souvent été comparé à un espace dégradé et, aujourd'hui encore, la présence de nombreuses friches industrielles, de terrains de sport et de cimetières qui lui donne un caractère qui lui est propre. Beaucoup de ces espaces péricentraux ont vu se développer le long des rocades et périphériques des centres commerciaux, des chaînes hôtelières… qui rendent le paysage extrêmement monotone.
- **Des banlieues plus éloignées** (moyennes et grande banlieue) sont elles aussi diverses mais plusieurs éléments les caractérisent. Deux formes d'habitat s'y côtoient : les grands ensembles et les quartiers pavillonnaires. Cet espace voit se développer les zones d'activités qui récupèrent les entreprises fuyant les centres. Les paysages de ces banlieues offrent mille visages qui dépendent de leur age, des couches sociales, des types d'habitat dominant. Les grands ensembles insalubres s'opposent aux quartiers pavillonnaires coquets.
- **L'espace périurbain**, enfin, est la dernière extension de la ville. Grâce à la présence de voies de communications nombreuses et régulières, il est aujourd'hui très accessible. Les populations s'y installent, recherchant un meilleur cadre de vie et un prix foncier à leur portée. Véritable "front pionnier", il repousse les limites de la ville dans le monde rural. Le paysage urbain y est plus diffus mais se densifie au fur et à mesure que la ville progresse. Se juxtaposent alors paysages urbains et éléments du paysage agricole. La place ne manque pas et les installations d'envergure s'y développent : parcs de loisirs, technopoles, quartiers résidentiels… c'est dans l'espace périurbain que sont crées nombre de villes nouvelles.

Les **villes nouvelles** sont apparues en France après guerre. Il s'agit d'unités urbaines créées de toutes pièces à la périphérie des grandes villes. Elles devaient servir de régulateur pour la croissance des grandes villes mais elles ont aussi représenté l'une des premières tentatives (à grande échelle) d'organisation des périphéries. Cinq villes nouvelles entourent Paris, quatre autres sont en province. Conçues comme des villes à part entière et non comme de simples quartiers d'habitation, ces villes nouvelles ont pourtant l'apparence de cités dortoirs. La particularité paysagère de ces villes réside dans l'absence de relief, ce qui les rend parfois monotones.

Les paysages ruraux et industriels

Le monde rural et le monde industriel oscillent entre crises et mutations. Concurrencés par d'autres espaces (la ville), d'autres activités (les loisirs), touchés de plein fouet par la crise, ils subissent des transformations durables et souvent irréversibles. Un nouveau paysage, la friche, illustre bien les tensions qu'ils subissent. La classification habituelle des paysages urbains et ruraux a vécu.

Les problèmes actuels des espaces ruraux

L'espace rural français subit de fortes mutations surtout depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Le Traité de Rome de 1957 qui instaure la PAC impulse une dynamique nouvelle faite de course aux rendements, de mécanisation et de spécialisation des productions. L'objectif principal de l'agriculture française est de passer de la logique de l'autoconsommation à celle du rendement et de l'intégration au marché. Cette **orientation productiviste** est lourde de conséquences. La course aux rendements libère de nombreux bras et le trop-plein des campagnes se déverse vers les villes. Ainsi l'exode rural et le « gel » des terres sont les expressions les plus spectaculaires des mutations du monde rural.

Conjointement à ces phénomènes, l'espace que l'on associe classiquement à l'agriculture a été conquis par d'autres acteurs et d'autres pratiques. L'équilibre classique ville-campagne, qui prévalait autrefois, est aujourd'hui modifié. La frontière est de plus en plus floue et l'on distingue parfois difficilement ce qui est rural de ce qui est urbain. L'extension des villes en est la cause principale. Par cercles concentriques, les villes repoussent constamment le monde rural. Ce grignotage est aujourd'hui accéléré par le phénomène de **rurbanisation** (implantation d'urbains dans les zones rurales). Ce phénomène entraîne une mutation majeure : les agriculteurs sont devenus minoritaires dans les campagnes et se pose la question de l'avenir des sociétés paysannes.

Des paysages ruraux en recomposition

Les quelques paysages ruraux véritablement agricoles sont aujourd'hui ceux où la production est spécialisée. Les grandes plaines céréalières, les systèmes viticoles, horticoles ou fruitiers s'étalent à perte de vue et créent d'immenses paysages lisses où l'uniformité prédomine. Cette spécialisation à outrance marque la fin de la diversité du paysage rural. Il ne reste guère que les régions spécialisées dans l'élevage et celles de la polyculture traditionnelle qui réussissent à préserver l'image traditionnelle du paysage rural agricole.

L'influence de la ville est très importante. L'impact de la périurbanisation se fait sentir. La campagne est rattrapée puis engloutie par la ville.

La dernière évolution paysagère notable concerne l'abandon d'une partie des espaces ruraux par les hommes et les activités. Avec le dépeuplement des campagnes et, surtout, l'obligation qui est celle des agriculteurs de mettre en jachère leurs terres pour limiter les excédents (réforme de la PAC en 1992), la friche et la foret redeviennent des paysages majeurs de la France rurale.

Les problèmes et dynamiques actuels des espaces industriels

Jusqu'au début des années 1970, il était relativement facile de décrire l'organisation de l'espace industriel. Dès lors, sa structure est devenue plus complexe et plus nuancée. Cet espace est en pleine évolution et se réorganise. Les anciennes structures ont subi une crise sans précédent, ms, parallèlement, une nouvelle industrie, axée sur la haute technologie et l'information, se développe. La cause principale de cette évolution n'a rien de nouveau : il s'agit du phénomène de **désindustrialisation**. Ce phénomène est aujourd'hui renforcé par les crises énergétiques et la concurrence des nouvelles localisations tant sur le plan national qu'au niveau mondial (phénomène des délocalisations).

Les régions industrielles sont en déclin. Il s'agit tout à la fois des régions issues de la première révolution industrielle, ayant tiré leurs richesses du charbon, de la sidérurgie et du textile, et des régions d'industries plus récentes axées sur la production de biens de consommation. Au final, se développent dans les régions industrielles en crise de nombreuses **friches industrielles** et des quartiers ouvriers insalubres qu'il faut réhabiliter.

A coté de ces espaces en crise, il existe de nombreuses dynamiques spatiales impulsées par l'industrie. C'est en ville que s'épanouissent aujourd'hui les industries modernes. Ce phénomène dit de « **métropolisation** » est observable dans toutes les grandes villes françaises. Afin de donner un cadre spatial à ces industries, les municipalités se dotent de technopoles : ce sont des parcs industriels où se concentrent activités de production et de recherche liées aux hautes technologies (Sophia Antipolis)

Précisons enfin que la France est une grande puissance industrielle. En 2002, elle occupait le 4ème rang dans le monde (derrière EUA, Japon et Allemagne). Elle dispose d'une gamme industrielle large et performante. On ne saurait donc résumer les problèmes et dynamiques de l'industrie française ax seuls friches industrielles et technopôles.

Des paysages industriels en voies de banalisation ?

L'industrie a longtemps créé des paysages spécifiques caractérisés par les « cathédrales industrielles ». Ces grands ensembles aux hautes cheminées, ces immenses ateliers cernés par les voies de chemin de fer ne reflètent plus la réalité des paysages industriels.

Les **paysages de friches industrielles** sont très répandus. Paysages de désolations, ils symbolisent l'échec d'une région et véhiculent une image de marque désastreuse. Des opérations de réhabilitation tentent de redonner une nouvelle vie aux bâtiments du passé.

Commerce, service, tourisme et loisirs

Quelques rappels

Activités essentielles de l'économie française, le commerce, les services, le tourisme et les loisirs sont également des facteurs importants dans l'organisation et la structuration du territoire. Ils sont à l'origine de la création de paysages originaux et relativement récents. Ces activités appartiennent toutes au secteur tertiaire.

Les **services** regroupent l'ensemble des activités du secteur tertiaire consistant en des prestations pour des entreprises, des collectivités publiques ou des particuliers. Les services diffèrent des commerces en ce sens qu'ils ne transfèrent pas une marchandise, ms un savoir et un travail.

Commerce et paysage commercial

Présent sur l'ensemble du territoire, le commerce n'imprime pas sa marque de manière uniforme sur la totalité des espaces. Dans les zones rurales, le déclin démographique, ajouté à l'exode rural, a fait fortement chuter la clientèle et nombre de commerces traditionnels de proximité ont disparu. La disparition de ces commerces qui accompagne celles des services traditionnels (poste, école…) est souvent synonyme de déclin irrémédiable pour ces communes. L'espace urbain est donc le champ privilégié du commerce. Les structures qui s'y développent sont parfois spectaculaires et créent des paysages singuliers.
Les commerces de centres-villes connaissent une crise relative due à la diminution de leur fréquentation. Fortement concurrencés par les grands ensembles commerciaux en périphérie, d'accès de plus en plus difficile, beaucoup semblent avoir perdu de leur vitalité.

La périphérie est aujourd'hui le lieu d'expression privilégié du commerce dans ses formes les plus récentes : la grande surface et le centre commercial. L'impact sur le paysage est énorme. Là où existaient, il y a quelques années encore, des paysages ruraux typiques, se sont érigés des mastodontes de la consommation. Les logiques architecturales retenues et la généralisation des grandes enseignes entraînent une uniformisation des paysages en périphérie de nos villes.

Service et paysage

La ville est le domaine de prédilection du développement des services. Historiquement, la ville a toujours concentré la majeure partie des services décisionnels (politique, administratif et économique) et cette logique de concentration est encore valable aujourd'hui malgré les efforts de décentralisation (à cet égard, l'exemple de Paris est révélateur).

En zone rurale, la tendance est plutôt celle d'une disparition progressive des activités de service. Les postes et les écoles ferment, les médecins de campagnes sont de plus en plus rares. Ce déséquipement s'accentue à mesure qu'on entre dans le rural profond. Il est d'ailleurs l'une des expressions de la désertification des campagnes.

Tourisme et paysages : entre utilisation et préservation

La France est le pays le plus touristique au monde. Le territoire a accueilli près de 70 millions de touristes étrangers en 2003 (dont une grande majorité d'Européens), soit 11% du total mondial.

Schématiquement, nous pouvons retenir quatre espaces touristiques correspondant à quatre types de paysages : le littoral, la montagne, la ville et les parcs de loisirs :

- Les espaces touristiques **littoraux** sont d'une grande variété. Ils peuvent être peuplés de façon quasi continue, proposant un tourisme de masse (Méditerranée, Bretagne…) ou bien de faible densité (Corse, Aquitaine…) avec un tourisme plus diffus. Le littoral méditerranéen est sans doute le plus marqué par l'empreinte du tourisme. La Côte d'Azur est aujourd'hui un front continu d'urbanisation. La **bétonisation** est générale, sur plusieurs kilomètres de profondeur. Les littoraux de l'Atlantique et de la mer du Nord sont moins marqués et certainement mieux préservés : les paysages sont plus naturels qu'ailleurs.
- A coté du littoral, la **montagne** constitue la deuxième grande conquête du tourisme et des loisirs. Le développement des sports d'hiver a donné naissance à des stations implantées directement sur les versants. L'impact du bâti sur les paysages montagnards est cependant moins important que sur le littoral.
- Le tourisme s'exprime également en milieu urbain : Paris n'est-elle pas le premier espace touristique français avec la visite de près de 10 millions de touristes chaque année ? Les **villes** ont toujours été des centres touristiques majeurs. Espace culturel, historique, commercial, économique, la ville est en effet dotée de nombreux atouts.
- Dernier espace touristique majeur à l'origine de paysages touristiques singuliers, les **parcs de loisirs**. Leur localisation dépend tout autant de la proximité de grands foyers de peuplement que du cadre naturel. Ces unités touristiques sont construites en totale rupture avec les paysages environnants. De plus, l'implantation d'un parc de loisirs entraîne la mise en place d'une vraie dynamique urbaine (création d'hébergements, d'axes routiers ou ferroviaires)

Parler de paysage touristique reste cependant ambigu tant il est difficile de savoir si le tourisme crée des paysages ou bien s'il se sert des paysages pour exister. Les parcs de loisirs sont certainement les seuls paysages véritablement créés par et pour le tourisme.

Réseau urbain
Aires d'influence des grandes villes

Les villes organisent le territoire. Elles forment un réseau plus ou moins hiérarchisé selon leur taille, leurs fonctions et leur rayonnement. Aucune ville n'est isolée. Chacune d'elles exerce une influence sur les campagnes, ou les villes de taille plus réduite. Cette polarisation, symbolisée par l'extension des zones périurbaines, renforce la hiérarchisation en place.

La trame urbaine française : un grand déséquilibre

La répartition des villes sur le territoire est le résultat de l'adaptation des sociétés à leurs espaces. Elle se caractérise par deux grands déséquilibres : un déséquilibre hiérarchique qui met en opposition Paris et le reste des zones urbaines à l'est et une France faiblement urbanisée à l'ouest.

Paris domine largement le réseau urbain français. Cette domination est la conséquence d'une organisation centralisée de l'espace qui prévaut depuis plusieurs siècles. Il faudra attendre le milieu du XXème siècle pour assister à une volonté affirmée des pouvoirs publics de limiter cette hypertrophie. Au début des années 1960, le rééquilibrage du territoire apparaît comme l'objectif essentiel de la DATAR créée en 1963, sous deux formes principales : la décentralisation industrielle et les métropoles d'équilibre. Mais quarante ans plus tard, le déséquilibre est toujours prononcé : la deuxième ville française, Lyon, est sept fois moins peuplée que l'agglomération parisienne.

Au niveau spatial, le déséquilibre est tout aussi important. La croissance parisienne a repoussé les principales agglomérations provinciales à la périphérie du territoire, leur laissant un rôle local et régional.

Le rayonnement des villes

Chaque ville exerce une influence sur son environnement (qu'il soit rural ou urbain). C'est le phénomène de **polarisation**. L'étalement des périphéries est une expression spatiale de l'influence grandissante d'une ville. Les actifs sont de plus en plus nombreux à résider en zone périurbaine ms ils continuent à travailler en ville. Cette influence se matérialise également par les flux en provenance ou en direction de la ville. L'importance démographique et la présence d'emplois et de services sont à l'origine les premiers facteurs de polarisation.

L'organisation en réseau hiérarchisé

Abstraction faite de la domination parisienne, les systèmes urbains structurent le territoire français et créent des réseaux. Ces réseaux s'organisent autour de métropoles régionales plus ou moins influente. L'organisation en réseau fait encore apparaître un déséquilibre flagrant dans la structuration urbaine du territoire. A ce titre, là encore, l'exemple parisien est édifiant (il est même unique en Europe) : le réseau parisien polarise près de 35% de la population sur environ 25% du territoire métropolitain, et 44% du PIB. Les réseaux qui se trouvent en périphérie ne polarisent que de petites étendues et sont affaiblis en terme de richesse économique.

L'impression qui prévaut actuellement en matière d'aménagement du territoire urbain est qu'il ne s'agit plus tant de redistribuer les localisations pour corriger les inégalités que de développer les potentialités des lieux et valoriser les différences. Il ne semble plus utile de relocaliser les entreprises parisiennes en province ; il importe plutôt de soutenir et d'accompagner les politiques locales de développement. La nouveauté fondamentale est la prise en compte de la dimension européenne dans laquelle les réseaux urbains doivent s'insérer. Il s'agit de rompre avec une vision strictement hexagonale pour prendre conscience du fait que les réseaux qui structurent le pays sont continentaux.

Les grands axes de communication

Eléments structurant essentiel du territoire, les grandes voies de communication sillonnent l'espace français. Leur répartition est cependant inégale et renforce les grands contrastes régionaux.

La France, un espace inégalement accessible ?

Le territoire français n'est pas linéaire. Le milieu naturel propose des spécificités qui ont été déterminantes dans l'organisation des réseaux de communication. L'articulation du relief détermine en partie l'organisation de l'espace.

La montagne constitue un obstacle majeur pour la mise en place des axes de communication. Le cas du Massif central est exemplaire. Voilà un massif longtemps resté, dans les représentations individuelles et collectives, comme étant impénétrable. Après de nombreux efforts, il commence à peine à s'ouvrir aux réseaux. Au-delà des clichés cet espace considéré comme répulsif est désormais plus facile à traverser grâce au viaduc de Millau. L'ampleur de l'ouvrage montre bien les moyens techniques et financiers qu'il faut mettre en œuvre pour effacer la contrainte naturelle (400 millions d'euros).

Toutes les montagnes ne sont pas pour autant des obstacles impénétrables. Les Alpes du Nord, grâce à leurs grandes vallées glaciaires, constituent un point de passage important.

La discontinuité spatiale, encore plus que le relief, limite la mise en place de réseaux équilibrés. Le milieu îlien et ultramarin en est un bon exemple. Certes, la proximité directe avec le continent permet de relier certaines îles aux axes majeurs du territoire, ms que faire pour les espaces plus lointains comme la Corse et les DOM TOM ?

Les axes majeurs du territoire

L'analyse des axes et des nœuds de communication montre plusieurs déséquilibres flagrants. Le premier déséquilibre concerne la centralisation des réseaux sur Paris. Les politiques de décentralisation et l'affirmation de nouvelles capitales régionales ne semblent pas pour l'instant modifier cette position de force. Le second déséquilibre concerne l'opposition est-ouest (le long d'une ligne Le Havre-Marseille). L'ouest est mal relié au reste du territoire français ms également aux régions européennes dynamiques. Cette France occidentale concentre peu de routes ou de voies à gros trafic, peu d'autoroutes et pratiquement pas de voies navigables. L'est, favorisé par son relief et les grands couloirs de circulation, est plus favorisé. Les grands axes majeurs du territoire y transitent : Paris-Lyon-Marseille (axe essentiel pour la structuration du territoire) ; Paris-Rouen-Le Havre. Deux autres axes, tous situé dans le réseau rhénan, fonctionnent indépendamment de Paris : l'axe Lille-Dunkerque et l'axe de la plaine d'Alsace, véritable interface de l'Europe rhénane.

Le réseau français dans l'espace européen

Souvent citée comme disposant d'une position de carrefour dans l'espace européen, point de passage obligé entre l'Europe du Nord et celle du Sud, la France a une belle carte à jouer face à la mise en place progressive d'un réseau de communication européen. Pourtant la structuration actuelle des grands axes de communication montre une hésitation entre la logique nationale et l'ouverture européenne. Le poids de l'histoire a à ce point favorisé les liaisons en étoile autour d'un centre fédérateur qu'il est aujourd'hui difficile de s'en défaire. Mais les projets transeuropéens sont nombreux et représentent un élément majeur de la future compétitivité économique et humaine de l'Union.